

ETABLISSEMENT: CEA DAM	RÉGION: Ile-de-France
EXPLOITANT: CEA DAM	DÉPARTEMENT: ESSONNE
	COMMUNE: BRUYERES-LE-CHATEL

Déchets d'assainissement ou de démantèlement, résultant de la cessation définitive d'activité en 1997 des principales installations nucléaires du site.

Données déclarées au 31/12/2024

Nature des déchets	Volume déclaré (en m³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DÉCHETS RADIOACTIFS CONDITIONNÉS OU NON ET ENTREPOSÉS DANS LES INSTALLATIONS					
Déchets divers (métalliques et non métalliques) contaminés en uranium appauvri	48,7	-	U	TFA	TFA
Déchets métalliques contaminés	119	-	U	TFA	TFA
Déchets TFA conditionnés en big-bags	221	-	U	TFA	TFA
Déchets technologiques compactables CSFMA	30,2	-	Pu	FMA-VC	F3-01
Déchets incinérables	7,625	-	³ H, U, Pu	FMA-VC	F3-7-01
Déchets MA-VL à évacuer vers Cadarache pour conditionnement puis entreposage CEDRA	0,132	-	Pu	MA-VL	F2-5-07
Déchets FA non compactables	64,2	-	Pu	FMA-VC	F3-6-03
Déchets FA-MA Tritiés	1	-	³ H	FMA-VC	F4-6-01
Déchets alpha tritiés	35,6	-	³ H, Pu	FMA-VC	F4-6-02
Déchets TFA en caisson injectable 5m3	77,285	-		TFA	TFA
Pièces unitaires TFA	4,96	-		TFA	TFA
Déchets TFA conditionnés en CPP	46,398	-		TFA	TFA
Fût 100L Pulvérulent	0,6	-		AUTRES	DSF
2. ENTREPOSAGE DES SOURCES					
a. Sources radioactives usagées et sans emploi					
Sources sans emploi de toutes nature entreposées dans les différentes installations du centre	-	-		AUTRES	S01